



**RAPPORT SUR LES AVANTAGES PAYÉS AUX MINISTRES EN VERTU DES
POLITIQUES SUR LES AVANTAGES MINISTÉRIELS
POUR L'EXERCICE SE TERMINANT LE
31 MARS 2018**

Loi sur l'Assemblée législative et le Conseil exécutif, L. Nun. 2002, ch. 5

36. (2) Rapport annuel du premier ministre

Au cours de chaque exercice, le premier ministre dépose devant l'Assemblée législative un rapport :

- (a) énonçant toute politique établie en vertu du paragraphe 33.1(2) au cours de l'exercice précédent;

- (b) indiquant les sommes payées aux termes d'une politique établie en vertu du paragraphe 33.1(2) au cours de l'exercice précédent à titre d'allocations, de frais ou d'avantages à quiconque a été membre du Conseil exécutif au cours de cet exercice.

La politique sur les avantages ministériels, Remboursement des frais pour un logement provisoire à Iqaluit (6) prévoit que les ministres qui :

« [...] continuent de maintenir une résidence principale dans une collectivité autre qu'Iqaluit ou Apex pendant la période de leur mandat au Conseil des ministres sont admissibles au remboursement des coûts engagés pour maintenir une résidence à Iqaluit. Cela comprend les frais de location, de chauffage, d'électricité et de services publics pour un logement provisoire qu'ils occupent à Iqaluit, moins les revenus de location, s'il y a lieu, qu'ils reçoivent pour leur résidence principale. »

Les avantages suivants ont été versés en vertu de cette politique au cours de l'exercice se terminant le 31 mars 2018.

Député	Total des avantages payés en 2017-2018	Total des avantages payés en 2016-2017
Hon. Peter Taptuna	36 521,91 \$	51 366,79 \$
Hon. George Kuksuk	29 101,91 \$	39 604,81 \$
Hon. Joe Savikataaq	54 335,17 \$	57 287,89 \$
Hon. Johnny Mike	49 208,69 \$	61 310,22 \$
Hon. Keith Peterson	20 178,03 \$	30 435,94 \$
Hon. Paul Quassa	55 416,21 \$	56 760,11 \$
Hon. Tom Sammurtok	9 525,00 \$	s. o.
Hon. Jeannie Ugyuk	24 629,97 \$	s. o.
TOTAL	278 916,89 \$	296 765,76 \$

La **politique sur les avantages ministériels, Déplacement au domicile (10)** prévoit que les ministres qui :

« [...] représentent une circonscription autre qu'Iqaluit peuvent réclamer des allocations pour déplacements à leur domicile pour eux-mêmes, leur conjoint et leurs enfants entre leur circonscription et Iqaluit. »

Député	Total des avantages payés en 2017-2018	Total des avantages payés en 2016-2017
Hon. Peter Taptuna	36 246,99 \$	35 654,48 \$
Hon. George Kuksuk	23 574,18 \$	26 203,80 \$
Hon. Joe Savikataaq	35 091,66 \$	25 604,11 \$
Hon. Johnny Mike	7 353,37 \$	17 501,26 \$
Hon. Keith Peterson	23 682,26 \$	15 048,10 \$
Hon. Paul Quassa	38 581,10 \$	19 177,35 \$
Hon. Lorne Kusugak	19 307,67 \$	s. o.
Hon. Jeannie Ehaloak	12 858,09 \$	s. o.
Hon. David Joanasie	3 857,30 \$	s. o.
Hon. David Akeegok	18 011,22 \$	s. o.
TOTAL	218 563,84 \$	139 189,20 \$

La **politique sur les avantages ministériels, Remboursement des dépenses engagées pour établir, conserver ou dissoudre des fiducies sans droit de regard** prévoit que les ministres :

« [...] peuvent être remboursés pour des dépenses raisonnables engagées pour établir, conserver et dissoudre des fiducies sans droit de regard jugées nécessaires par le commissaire à l'intégrité. »

Aucun ministre n'a établi de fiducie sans droit de regard au cours de l'exercice 2017-2018.

Au titre des prestations payées par l'employeur, les ministres ont reçu les avantages ministériels suivants :

- (a) la part de l'employeur relative au Régime de soins de santé de la fonction publique, au Régime d'invalidité de longue durée et au Régime d'assurance pour les cadres de gestion de la fonction publique payée pour l'exercice se terminant le 31 mars 2018 :

Député	Total des primes payées par le GN en 2017-2018	Total des primes payées par le GN en 2016-2017
Hon. Peter Taptuna	s. o.*	s. o.*
Hon. Monica Ell-Kanayuk	s. o.*	s. o.*
Hon. Joe Savikataaq	s. o.*	s. o.*
Hon. Johnny Mike	s. o.*	s. o.*
Hon. George Hicks	s. o.*	s. o.*
Hon. George Kuksuk	s. o.*	s. o.*
Hon. Paul Quassa	s. o.*	s. o.*
Hon. Keith Peterson	s. o.*	
Hon. Lorne Kusugak	s. o.*	
Hon. Jeannie Ehaloak	s. o.*	
Hon. Pat Angnakak	s. o.*	
Hon. David Akeeagok	s. o.*	
Hon. David Joanasie	s. o.*	
Hon. Elisapee Sheutiapik	s. o.*	
TOTAL	s. o.*	s. o.*

* Les avantages payés par l'employeur sont désormais inscrits au budget de l'Assemblée législative.

La **politique sur les avantages ministériels, Déplacements du conjoint (11)** prévoit que les ministres :

« [...] peuvent inviter leur conjoint à voyager avec eux aux frais du gouvernement sur des vols réguliers pourvu que la raison d'un tel déplacement soit nécessaire ou attendue dans le cadre de ses fonctions habituelles ou des responsabilités de son portefeuille ou dans le cas où le "protocole suggère qu'un conjoint accompagne le ministre". »

Député	Total des avantages payés en 2017-2018	Total des avantages payés en 2016-2017
Hon. Peter Taptuna	1 851,46 \$	10 040,25 \$
Hon. Monica Ell-Kanayuk	s. o.	5 462,49 \$
Hon. Paul Quassa	2 970,22 \$	s. o.
TOTAL	4 821,68 \$	15 502,74 \$

Les **allocations de représentation ministérielles(13)** suivantes ont été versées pour l'exercice se terminant le 31 mars 2018 :

Député	Total des avantages payés en 2017-2018	Total des avantages payés en 2016-2017
Hon. Peter Taptuna	s, o,	1 500,00 \$
Hon. Monica Ell-Kanayuk	s, o,	1 500,00 \$
Hon. George Hickes	s, o,	1 500,00 \$
Hon. Johnny Mike	s, o,	1 500,00 \$
Hon. Joe Savikataaq	1 500,00 \$	1 500,00 \$
Hon. George Kuksuk	s, o,	1 500,00 \$
Hon. Paul Quassa	1 500,00 \$	1 500,00 \$
Hon. Keith Peterson	s, o,	1 500,00 \$
Hon. Elisapee Sheutiapik	1 500,00 \$	s, o,
Hon. Pat Angnakak	1 500,00 \$	s, o,
Hon. Jeannie Ehaloak	1 500,00 \$	s, o,
Hon. Lorne Kusugak	1 500,00 \$	s, o,
Hon. David Joanasie	1 500,00 \$	s, o,
Hon. David Akeegok	1 500,00 \$	s, o,
TOTAL	12 000,00 \$	12 000,00 \$